

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE MARSTON

AVIS PUBLIC - RÈGLEMENT N° 2021-147

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :
PROJET DE RÈGLEMENT NO 2021-147 RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES
USAGES CONDITIONNELS

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution numéro 2021-192 à sa séance du 7 septembre 2021, du projet de règlement numéro 2021-147 intitulé PROJET DE RÈGLEMENT N° 2021-147 RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 27 septembre 2021 à compter de 19 heures au sous-sol du Théâtre située au 160 route 263 Sud à Marston, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

- **Que le projet vise à :**
 - Inclure des dispositions relatives aux résidences de tourisms;

QU'AU cours de cette assemblée publique, le Maire (ou un autre membre du conseil désigné par le Maire) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ À Marston

CE 14 IÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2021


Françoise Audet

Secrétaire Trésorière/Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Audet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 14 septembre 2021

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 14 IÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2021.


Françoise Audet

Secrétaire Trésorière/Directrice générale par intérim